



**Compte rendu
du Comité Directeur du 18 mars 2008**

adopté lors du comité directeur du 29 mars 2008

Réunion téléphonique

Membres présents (12)

Marie-France CHARLES – Présidente, - Gérard LECOURT – Secrétaire Général, – Pierre ROCH – Trésorier, - Virginie BLUM - Vincent FREY – Joël POULAIN - Benjamin BILLET - Alain MATTON - Jean Luc PIERSON - Bernard MORTELLIER - Michel CHARIAU - Pierre BERNARD

Invités (2) – Michel DEVRIEUX -DTN - Hervé LETTERON - DTN

La séance a commencé à 20 h 30

Présidente de séance : Marie France CHARLES – Secrétaire : Gérard LECOURT

Pour cette séance **11 voix** sont représentées sur **12** possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer. La présidente souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence. Elle rappelle l'ordre du jour de cette réunion.

Bilan financier 2007 - Pierre Roch

Cette réunion téléphonique est consacrée au bilan financier 2007 et à l'étude du rapport du trésorier. Après beaucoup d'échanges, le comité directeur constate que, comme il le pressentait, le compte de résultat 2007 fait apparaître un déficit important de 85 155,56€. Cette défaillance est essentiellement due au manque latent de recettes.

Les comptes 2007 sont adoptés à l'unanimité

Rapport du trésorier - Pierre Roch

Le trésorier donne lecture de son rapport. Après quelques demandes de modifications, **le rapport est adopté à l'unanimité.**

Demande de mutation - MF Charles

La famille Avedikian licenciée au club de Noyon a fait parvenir une demande de mutation. Les mutations ne sont pas autorisées en cours de saison.

A la demande du club de Noyon (perdant) et en accord avec le club de Douai (recevant), la demande de mutation de la famille Avedikian est acceptée à titre tout à fait exceptionnel.

Les licenciés Avedikian Nicolas, Avedikian Mathieu, Avedikian Rachel, Avedikian Vincent, Avedikian Delphy perdent, au jour de réception de la lettre de mutation, tous les points et classements coupe de France qu'ils ont gagnés sous les couleurs du club de Noyon.

Pour : 09 - Contre : 01 - Abstention : 02

Course de qualification :

Course de qualification : Les licenciés – représentants des ligues et membres du comité directeur fédéral - présents à l'assemblée générale de la FFCO et ne pouvant disputer leur championnat de ligue se déroulant le même jour, n'auront besoin de se qualifier que lors d'une demi-finale. **Adopté à l'unanimité**

Prochaine réunion

Comité Directeur : 29 mars 2008.

La séance se termine à 22 h 30

La Présidente

Marie-France CHARLES

Signée : MF.Charles

Le secrétaire de séance

Gérard LECOURT

Signé : G.Lecourt